

Techniques graphiques

Référence : 2-ID-TG

Durée : 2 Jours

Objectifs

- Acquérir une parfaite maîtrise des documents imprimés

Prérequis

- Utilisateurs ayant une bonne connaissance de l'environnement informatique

Public

- Tout public

Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine
- Mise à disposition d'un ordinateur, support de cours remis à chaque participant, vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard
- Feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation, questionnaire de satisfaction, attestation de stage

Choisir AGINIUS

C'est choisir la **proximité** avec une capacité d'intervention dans 100 villes en France et 45 centres accueillant les interentreprises.

C'est choisir la **compétence** avec plus de 300 experts dans différents domaines : une offre de formation de plus de 400 programmes standards, une élaboration sur mesure de programmes spécifiques en fonction de vos besoins en intraentreprises, une clientèle allant au-delà de 5000 entreprises, administrations et collectivités locales.

C'est choisir un **réseau** assurant une réelle capacité logistique avec plus de 200 salles équipées et une capacité d'accueil avec 2000 stagiaires par jour....

Programme

1. Accueil de la demande

2. Objet graphique

- Données techniques
- Format
- Tirages
- couleur

3. Le message à communiquer

- Texte
- Images

4. Le public visé

5. Les valeurs

- Style

6. Le texte

- L'importance de la typo par rapport au message ou au mot
- Les différentes familles de caractères
- Le caractère comme volume
- Les capitales, petites capitales et bas de casse
- Les styles d'une même police de caractères
- Le corps, interlignage et alignements
- La lettre, partie intégrante de notre environnement

7. L'image

- Composition de l'image
- L'équilibre texte/image
- Le choix de l'image et sa mise en page, type de la cible
- La connotation typographique
- Les règles typographiques

Prochaines sessions inter-entreprises

- du 06 au 7 juillet 2020
- du 02 au 3 septembre 2020
- du 02 au 3 novembre 2020